



« Planification en sécurité civile »

À qui s'adresse-t-elle?

À tout intervenant dans le domaine de la sécurité civile tant au palier municipal, provincial, fédéral et de l'entreprise privée. Elle fournit à toute personne qui le désire, les éléments théoriques et pratiques qui sont nécessaires pour entreprendre et réaliser de façon méthodique, une démarche de planification de la sécurité civile au sein d'un organisme et en collaboration avec la communauté.

Durée : 7 heures (horaire ajustable)

Nombre de participants :

Entre 15 et 25 personnes

Une attestation est émise.

Pour information

Téléphone : 514 463-9988

Courriel : info@securitecivilelandry.com

Site : www.securitecivilelandry.com

Adresse :
1053, chemin des Patriotes Nord
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 0N5

Compétence générale visée

La formation aborde de façon détaillée de quelle manière le processus de planification en sécurité civile peut débiter à l'intérieur d'un organisme.

Éléments de compétence spécifiques

- Application d'un processus de planification de la sécurité civile
- Élaboration d'une programmation des activités de planification

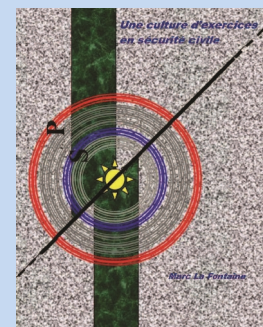
Préalables requis ou suggérés

La formation « Introduction à la sécurité civile » est un prérequis essentiel pour recevoir cette formation d'une journée.

C'est en s'exerçant que l'on devient meilleur !

Vous désirez optimiser votre état de préparation aux urgences par des exercices, ce livre vous propose les étapes du processus de décision de la direction, en passant par la conception, l'élaboration, la formation spécifique, la conduite et l'évaluation d'exercices. Différents types d'exercices, du plus simple au plus complexe, vous sont offerts. Il existe très peu de référence en matière d'élaboration d'exercices au Québec et au Canada. **Pour plus d'information, rendez-vous au www.securitecivilelandry.com**

UNE CULTURE D'EXERCICES EN SÉCURITÉ CIVILE



par Marc La Fontaine

UN LIVRE À DÉCOUVRIR

Aperçu de l'activité de formation

- Procédures de mise en œuvre de la démarche de planification
- Les six étapes de la démarche
 1. Connaissance du milieu
 2. Étude de vulnérabilité
 3. Mesures de prévention et d'atténuation
 4. Planification des interventions
 5. Mise en place des mesures d'intervention
 6. Mise à jour et révision
- Partenaires de la planification (gouvernementaux, générateurs de risques et organismes de soutien)
- Programmation des activités de planification (le diagnostic, le plan de travail et l'allocation des ressources)

Méthodologie d'enseignement

- Présentation PowerPoint
- Vidéos
- Le contenu théorique est relié à des exemples concrets.
- Discussions et échanges :
Le participant est amené à mieux comprendre les rouages organisationnels et opérationnels lors d'un sinistre majeur par l'entremise de petits ateliers
- Les candidats franchiront chacune des étapes du processus de planification. Ils le feront en réalisant des ateliers où la réflexion de groupe permet d'entrevoir la meilleure manière d'utiliser certains outils de planification en tenant compte des objectifs spécifiques au domaine de la sécurité civile.

Les formateurs

Forts d'une expérience de plusieurs années dans le domaine des mesures d'urgence et de la sécurité civile, ils sont reconnus en formation, entre autres pour leur dynamisme, leur écoute et leur respect des niveaux de connaissances des divers groupes rencontrés.

Horaire de la journée

- 08h00 Mot de bienvenue
- 08h05 Présentation du formateur et des participants
- 08h20 But et objectifs de la formation
- 08h30 BLOC 1: Procédures de mise en œuvre de la démarche de planification
- 10h00 Pause
- 10h15 BLOC 2: Les six étapes de la démarche
- 12h00 Dîner
- 13h00 BLOC 3 : Partenaires de la planification
- 14h30 Pause
- 14h45 BLOC 4: Programmation des activités de planification
- 15h15 Révision des points clés
- 15h30 Rétroaction (tour de table) évaluation de la journée
- 16h00 Fin de la formation

NOTRE mission, VOTRE développement

en mesures d'urgence et sécurité civile